



Les zones humides dans le plan Loire grandeur nature 2015-2020



Etablissement public du ministère chargé du développement durable



$$33 \text{ M €} + 198 \text{ M €} = 231 \text{ M €}$$

Autorité de gestion : Région Centre – Val de Loire au nom des 9 régions du bassin de la Loire
 Programme Opérationnel adopté le 12/11/14

2 axes pour 3 objectifs spécifiques

Axe 1 :



Axe 2 :



- OS 1 : réduire la vulnérabilité aux inondations > 9 M d'euros
- OS 2 : augmenter les retombées économiques > 7 M d'euros
- OS 3 : restaurer la fonctionnalité des écosystèmes ligériens > 16 M d'euros

PROGRAMME OPÉRATIONNEL INTERRÉGIONAL FEDER BASSIN DE LA LOIRE 2014-2020

Le Programme Opérationnel Interrégional Bassin de la Loire 2014-2020 soutient, avec l'aide des fonds européens FEDER, les porteurs de projets s'inscrivant dans les orientations suivantes :

1

Accroître la capacité d'adaptation des territoires au risque d'inondation

2

Préserver la biodiversité et les continuités écologiques et développer une offre touristique par la valorisation du patrimoine naturel et culturel



OBJECTIF 1

S'ATTAQUER AU RISQUE INONDATION SE PRÉPARER À RÉSISSER À UNE CRUE MAJEURE

- Favoriser des stratégies locales et partenariales sur 18 territoires où le risque d'inondation est considéré comme fort.
- Sensibiliser au risque d'inondation, réduire la vulnérabilité, aider à la réalisation de plans de continuité d'activités.
- Renforcer la connaissance sur les protections existantes, aménager le territoire en fonction du risque de crue, étudier la perception du risque.
- Préserver et restaurer les champs d'expansion des crues.



BUDGET
9 M€

18 territoires avec une stratégie cohérente de gestion du risque d'inondation mise en œuvre d'ici 2023

Le bassin de la Loire compte
40 000 km de cours d'eau
La Loire est longue de **1 012** km

BUDGET
GLOBAL
33 M€

8,5 millions d'habitants
31 départements

215 km 

C'est le nombre de kilomètres de véloroutes aménagées et financées dans le cadre du POI bassin de la Loire d'ici 2023

BUDGET
7 M€

360

hectares
C'est la superficie des zones humides à restaurer grâce au soutien du FEDER d'ici 2023.

94

projets renforçant la connaissance sur les écosystèmes ligériens seront lancés d'ici 2023.

BUDGET
16 M€

Le bassin de la Loire, s'étend sur
117 800 km²
Il concerne **7** régions dont la région Centre-Val de Loire

OBJECTIF 2

DÉVELOPPER L'OFFRE TOURISTIQUE ET CULTURELLE

- Créer de nouvelles destinations touristiques interrégionales.
- Développer les itinéraires doux :
 - véloroutes et voies vertes avec des infrastructures cyclables en continu le long des vallées ligériennes,
 - randonnée pédestre et équestre (GR3, Chemin de Saint-Jacques de Compostelle...).
- Innover, promouvoir et communiquer autour du patrimoine ligérien.



OBJECTIF 3

RESTAURER LA FONCTIONNÉLITÉ DES ÉCOSYSTÈMES DU BASSIN LIGÉRIEN

- Mieux connaître le fonctionnement des écosystèmes sur le bassin de la Loire.
- Développer les interactions entre communauté scientifique et gestionnaires, soutenir de nouveaux travaux de recherche.
- Favoriser l'émergence et l'accompagnement d'"animateurs" sur les thématiques liées aux écosystèmes et la continuité écologique.
- Gérer et restaurer les continuités écologiques et sédimentaires.
- Faire revivre les populations de grands poissons migrateurs comme le saumon, l'alose, la lamproie ou la truite de mer.
- Rétablir la continuité des cours d'eau et agir sur le lit de la Loire et de ses affluents.
- Préserver les zones humides des têtes de bassin et des vallées alluviales.



OS 3 : restaurer la fonctionnalité des écosystèmes ligériens

- 6 actions :

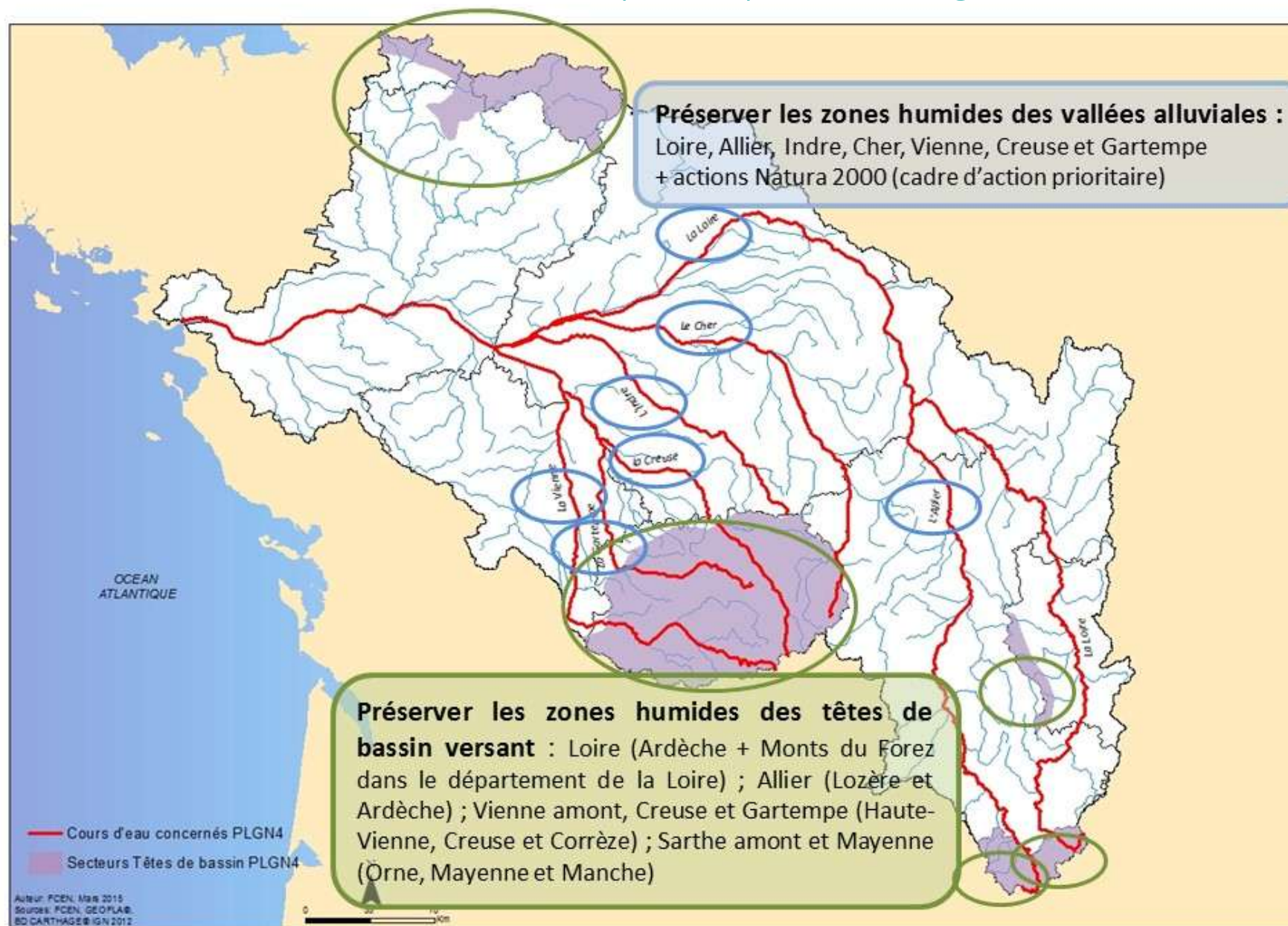
- Renforcement de la connaissance
 - Projets de recherche
- } > 7 M €

- Animation de réseaux d'acteurs > 1,5 M €

- Continuité et poissons migrateurs
 - Continuité et hydro-morphologie
- } > 5 M €

- Préservation des zones humides > 2,5 M €

Les territoires « zones humides » définis par le plan Loire grandeur nature 2015-2020



Objectifs et taux de financement

- **Résultats attendus** : 180 ha restaurés d'ici 2018 et 360 ha d'ici fin 2020
- **Taux de financement** :
 - **30 %** : travaux de restauration des milieux, travaux d'entretien et de préservation des milieux, acquisitions foncières (maîtrise foncière et d'usage), élaboration de plans de gestion, actions de sensibilisation des acteurs et valorisation pédagogique
 - **50%** : suivi et évaluation des actions

Quelle évolution des dossiers FEDER Loire ?

- Avec cofinancement FEDER Loire : **111** dossiers retenus depuis 2015 dont **22** plus spécifiquement dédiés « zones humides » pour montant total programmé de 1 397 057,63 € et une subvention FEDER Loire de 426 446,25 € (soit taux de programmation FEDER Loire \approx 25%)
- Origine des maîtres d'ouvrage pour les dossiers ZH : 50% collectivités locales et 50% associations

Animer des réseaux d'acteurs pour contribuer à la préservation et la restauration des zones humides des têtes de bassin versant et des vallées alluviales

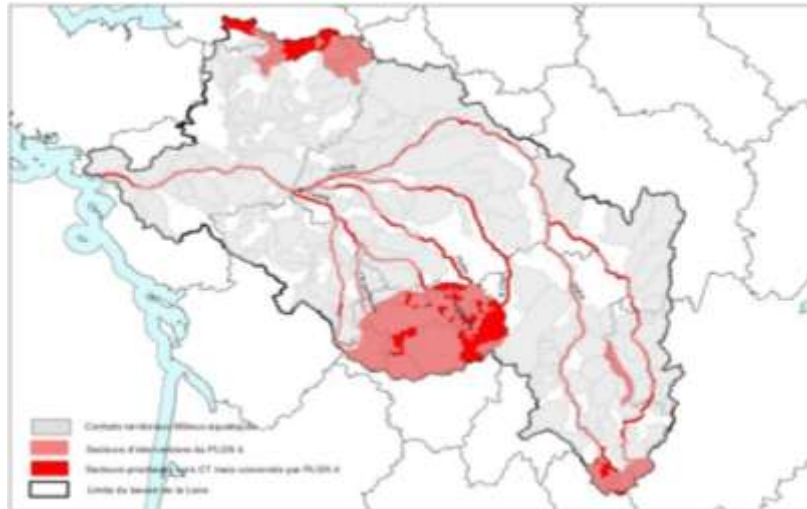


- Objectifs

- Favoriser l'émergence et la cohérence des projets financés au titre du plan Loire sur les zones humides
- Donner lieu à un échange et une mise en synergie des principaux acteurs concernés
- Faciliter le partage d'expériences
- Valoriser les actions engagées par l'information et la communication à l'échelle du bassin de la Loire et au-delà

Émergence et cohérence des projets

- Identification de territoires complexes et orphelins
- Complément du fichier contact des gestionnaires d'espaces naturels
- Connaissance des projets plan Loire
- Aide ponctuelle aux porteurs de projets dans le montage de dossiers



Echanges et mise en réseau

- Mise en œuvre de différentes journées techniques
- Suivi des acteurs et des projets en lien avec les continuités écologiques et sédimentaires
- Communication spécifique pour des évènements de bassin et nationaux



Information et communication

- Diffusion d'informations (courriers électroniques, newsletter, flash infos,...)
- Création d'une plaquette ZH et d'un cahier technique
- Suivi des acteurs et des projets en lien avec les continuités écologiques et sédimentaires

Et toujours...

- Le lien avec la trame verte et bleue et plus spécifiquement l'évolution des Schémas Régionaux de Cohérence Écologique
- La recommandation auprès des acteurs concernés d'intégrer des démarches régionales ou de bassin basées sur des outils globaux de connaissance (mallette d'indicateurs, programme LigerO,...)

